


Janvier 2012

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

# Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

**Trente et unième session**

**Hanoï (Viet Nam), 12-16 mars 2012**

**Point 14 de l'ordre du jour**

**Programme de travail pluriannuel 2012-2015 de la Conférence régionale de  
la FAO pour l'Asie et le Pacifique**

## I. Objectifs généraux

1. Les objectifs ont été définis compte tenu du rôle accru que les conférences régionales jouent dans le processus de gouvernance de la FAO. Les conférences régionales examinent, en particulier, les questions qui relèvent du mandat de l'Organisation et qui ont trait à leur région, et adressent des avis et des recommandations concrètes à la Conférence de la FAO - sur les questions relatives aux politiques et aux dispositions réglementaires à l'échelle mondiale - et au Conseil de la FAO, sur les questions relatives aux priorités et aux programmes et budgets de l'Organisation.
2. À cet égard, la Conférence régionale communique le point de vue de la région sur les stratégies et les priorités de la FAO, formule des recommandations concrètes sur les activités menées au niveau régional et contribue ainsi à en améliorer l'efficacité et l'efficacite. Elle réalise aussi des évaluations au niveau régional pour alimenter la réflexion sur la durabilité du secteur agricole et de la sécurité alimentaire. Elle supervise les fonctions et les activités de la FAO dans la région, conformément aux textes fondamentaux de l'Organisation. Elle fonctionne de façon efficace et efficiente en collaborant, le cas échéant, avec les organisations partenaires concernées.
3. Les commissions techniques de la région examinent les questions techniques pertinentes dans les secteurs de la pêche (Commission des pêches pour l'Asie et le Pacifique - CAPP), des forêts (Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique - CFAP), des statistiques agricoles (Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique - APCAS), de la protection phytosanitaire (Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique - APPPC) et de la production et de la santé animales (Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique - APHCA). Leurs recommandations enrichissent les débats de la Conférence sur le programme de travail et le cadre de priorités régionales.

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

## II. Résultats

### A. Définition des priorités, structure organisationnelle et planification du budget

4. Résultat 1: Les recommandations et les indications de la Conférence régionale sur les priorités, programmes, structure organisationnelle et budget régionaux, ainsi que sur les questions touchant la sécurité alimentaire et le développement agricole et rural dans la région, fournissent une base solide pour la prise de décisions par le Conseil et par la Conférence de la FAO, selon le cas.
5. Indicateurs et cibles
  - La Conférence régionale communique des recommandations claires et précises au Conseil de la FAO, par l'intermédiaire du Comité du Programme et du Comité financier, selon le cas, sur les priorités, programmes, structure organisationnelle et budgets de la FAO dans la région, ainsi que les indicateurs pertinents. Ces indicateurs doivent être spécifiques, mesurables, accessibles, réalistes et limités dans le temps (SMART).
  - Les recommandations formulées par la Conférence régionale au sujet du cadre de priorités régionales, du cadre stratégique, du plan à moyen terme (PMT) et du programme de travail et budget (PTB) sont reprises dans les rapports du Conseil et de la Conférence de la FAO.
  - Les indications données par la Conférence régionale se voient accorder toute l'attention qu'elles méritent lors du Conseil et de la Conférence de la FAO, ainsi que de la part des autres organes concernés.
6. Produit
  - Recommandations claires, précises et concrètes destinées au Conseil sur les priorités, les programmes, la structure organisationnelle et le budget de la région.
7. Activités
  - Examen de l'exécution du cadre de priorités régionales et du PTB dans la région.
  - Examen des décisions et recommandations formulées par les organes statutaires, y compris ceux des commissions techniques régionales, et par d'autres institutions compétentes et réunions pertinentes dans la région.
  - Examen de l'activité de l'Organisation dans la région, notamment de l'exécution des Cadres de programmation par pays, de l'efficacité et de l'efficience du réseau des bureaux de la FAO à l'appui des programmes de pays, compte tenu des indicateurs de performance correspondants et des évaluations pertinentes.
  - Formulation de recommandations sur les plans, programmes et projets réalisés par l'Organisation dans la région, y compris sur les priorités spécifiques du travail de la FAO dans la région.
8. Méthodes de travail
  - Liaison avec les organes statutaires, y compris les commissions techniques régionales et autres institutions de la région.
  - Consultations informelles entre les pays membres, selon les besoins, dans le but de poursuivre le dialogue entre les sessions.
  - Contacts réguliers et consultation informelle entre le Président de la Conférence régionale et le Sous-Directeur général/Représentant régional, y compris pour des réunions de coordination informelles avec les secrétariats des commissions techniques régionales.

### B. Questions relatives aux politiques et à la réglementation: suivi et avis

9. Résultat 2: Les recommandations de la Conférence régionale fournissent une base solide pour la prise de décisions par la Conférence de la FAO sur les questions liées aux politiques et à la réglementation.

10. Indicateurs et cibles

- Le rapport de la Conférence régionale contient des recommandations claires et concrètes.
- Les recommandations formulées par la Conférence régionale sont prises en compte par la Conférence de la FAO.

11. Produit

- Recommandations claires à l'intention de la Conférence de la FAO sur les cadres régionaux relatifs aux politiques et à la réglementation.

12. Activités

- Examen de la situation en ce qui concerne les instruments internationaux intéressant la région ainsi que les débats et initiatives qui ont lieu dans d'autres instances et ont une incidence sur le mandat de la FAO.
- Examen des recommandations formulées par les organes statutaires de la FAO, y compris les commissions techniques régionales, et autres réunions pertinentes dans la région.
- Prise en compte des nouveaux enjeux, et recommandation d'une action concertée possible de la part de la FAO et des autres instances compétentes dans la région.
- Examen de l'intérêt de nouveaux accords internationaux dans la région.

13. Méthodes de travail

- Examen des tendances régionales et mondiales en ce qui concerne les politiques et les instruments qui pourraient avoir un intérêt pour la région.
- Liaison avec les organes statutaires de la FAO et les institutions compétentes de la région.
- Contacts réguliers et consultation informelle entre le Président de la Conférence régionale et le Sous-Directeur général/Représentant régional, y compris pour des réunions de coordination informelles avec les secrétariats des commissions techniques régionales.

### **C. Planification des travaux et méthodes de travail**

14. Résultat 3: La Conférence régionale fonctionne de façon efficiente et efficace, vise à l'action concrète et est ouverte à la participation.

15. Indicateurs et cibles

- Les ordres du jour de la Conférence régionale sont bien ciblés.
- Les décisions de la Conférence régionale sont prises par consensus.
- Les rapports de la Conférence régionale sont concis, contiennent essentiellement des recommandations d'actions spécifiques et concrètes, et sont mis rapidement à la disposition des États Membres.
- Les documents de la Conférence régionale sont conformes aux nouvelles normes de présentation en vigueur à l'Organisation et sont disponibles dans les langues voulues, quatre semaines avant le début de la session.
- Soixante-dix pour cent des pays participent aux travaux de la Conférence à un niveau élevé.

16. Produits

- Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale (adopté en 2012).
- Rapport intérimaire sur le programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale (2014).
- Méthodes de travail de la Conférence régionale régulièrement examinées et améliorées.

17. Activités

- Consultation des États Membres sur l'ordre du jour et le mode d'organisation de la Conférence régionale.
- Examen des moyens permettant d'améliorer la conduite des sessions, notamment un meilleur ciblage et une utilisation plus efficace du temps à disposition.
- Examen du règlement intérieur de la Conférence.
- Établissement du programme de travail pluriannuel, avec des indicateurs de performance et des rapports intermédiaires destinés au Conseil et à la Conférence de la FAO sur le programme de travail pluriannuel.
- Examen régulier des méthodes de travail, y compris des mesures de la performance.
- Examen de la mise en œuvre des recommandations de la Conférence régionale.

18. Méthodes de travail

- Consultation des États Membres par l'intermédiaire du Président de la Conférence régionale.
- Activités entre les sessions facilitées par le Président de la Conférence régionale par l'intermédiaire du bureau, avec l'appui du Secrétariat.
- Débats et interventions structurés et bien ciblés pendant les sessions.
- Mises en place de dispositions efficaces pour la rédaction des rapports.
- Appui du Secrétariat pour l'exécution et le suivi du programme de travail pluriannuel.
- Réunions informelles des présidents des groupes régionaux et de membres du Secrétariat de rang élevé, facilitées par le Président indépendant du Conseil.